|  |
| --- |
| **Les objectifs, les actions et moyens de l'Etat sont-ils à la hauteur de l'urgence environnementale ?**  **Assemblée nationale** |

*Ce questionnaire destiné à l’Assemblée nationale a pour objectif principal d’éclairer les choix de carrières des étudiants qui souhaitent s’orienter vers le service public pour agir face à l’urgence environnementale. Cette démarche de questionnement poursuit également l'objectif de mieux faire connaître les institutions de la République auprès des étudiants et plus largement de l’ensemble des citoyens. Dans ce cadre, nous vous proposons, à titre liminaire, de décrire en quelques lignes les missions et le fonctionnement de votre institution, qui accompagnera la publication de vos réponses. A défaut, nous pourrons réaliser cette présentation.*

# Mission et stratégie

* Comment qualifieriez-vous la place de la préservation de l’environnement et de la lutte contre les changements climatiques dans vos missions :

1. Ce sont des missions centrales de votre entité

2. Ce sont des missions secondaires de votre entité

3. Ce ne sont pas des missions de votre entité, mais vous les prenez en compte dans la réalisation de vos activités principales et secondaires

4. Ce ne sont pas des missions de votre entité, et vous ne les prenez pas en compte

Développez si nécessaire

* Quel processus (s’il existe) avez-vous mis en place pour vous assurer de la prise en compte des enjeux environnementaux et de l’urgence écologique dans la réalisation de vos missions ? Si ce processus n’est pas encore en place, y-en-a-t-il un en projet ?

# Organisation et gouvernance

* Existe-t-il des administrateurs ou des agents en charge de réduire l’impact environnemental de l’activité de l’Assemblée ?
* Comment les enjeux environnementaux sont-ils pris en compte par les services au quotidien ?

# Leviers d’action

## Connaissance des enjeux environnementaux par les parlementaires

* Comptez-vous mettre en place une formation sur les sujets climat, ressources et biodiversité adressée aux députés, dans le cadre des sessions d’information de la procédure d’accueil d’une nouvelle législature ?

Prise en compte des enjeux environnementaux lors du processus d’élaboration de la loi

* Connaissez-vous la proportion d’associations de consommateurs, d’organisations non-gouvernementales (ONG), de collectifs de citoyens qui sont auditionnés par les commissions parlementaires, par rapport au total des organismes auditionnés ?
* Une meilleure consultation des citoyens dans le cadre des travaux préalables au vote des lois est-elle prévue ?
* Sur des sujets touchant à la protection de l’environnement, dans quelle proportion des associations et des institutions scientifiques sont-elles auditionnées et sollicitées ?
* Connaissez-vous la proportion de personnes qualifiées, notamment de scientifiques reconnus par leurs pairs, auditionnées sur des sujets touchant à la protection de l’environnement ? Une amélioration est-elle prévue ?
* Existe-t-il des recommandations de proportions à maintenir concernant le type de personnes et d’organisations auditionnées ? Une évolution est-elle prévue ?
* Dans quelle mesure les travaux de l’OPECST (Office parlementaire d’évaluation des choix scientifiques et technologiques) sont-ils pris en compte dans l’activité parlementaire ?
* Une amélioration de cette articulation, et de la mobilisation d’une expertise scientifique en amont du vote des lois, est-elle prévue ?

## Évaluation de l’impact environnemental des textes adoptées par le Parlement

* Dans quelle mesure les études d’impact des projets de loi votés à l’Assemblée disposent-elles d’un volet environnemental ? Une amélioration est-elle prévue ?
* De quelle manière les avis rendus par le Conseil d'État permettent-ils de rehausser l'ambition et la cohérence environnementale des textes ?
* Dans le cadre du vote du projet de loi de finances, les parlementaires réalisent-ils une évaluation environnementale - ou en tout cas un avis budgétaire de l’impact environnemental - du budget de l’État (“budget vert”) ? Une amélioration est-elle prévue ?
* Dans quelle mesure les enjeux environnementaux (climat, biodiversité, ressources naturelles…) sont-ils pris en compte dans les travaux de l’ensemble des commissions, au-delà de celle du développement durable et de l’aménagement du territoire ? Une amélioration est-elle prévue ?
* Dans quelle proportion les rapports et avis législatifs évaluent-ils la pertinence du vote d’une loi au regard des enjeux environnementaux, au-delà de ceux réalisés par la commission du développement durable et de l’aménagement du territoire ? Une amélioration est-elle prévue ?

## Contrôle de l’action du Gouvernement et évaluation des politiques publiques

* Les exercices de certification des comptes de l’État réalisés par la Cour des Comptes permettent-il au Parlement, lors du projet de loi de règlement, d’évaluer les impacts favorables ou défavorables de l’utilisation des crédits budgétaires par les différentes administrations centrales ? Une amélioration est-elle prévue ?
* Dans quelle proportion les missions d’information évaluent-elles la pertinence des politiques publiques au regard des enjeux environnementaux, au-delà de celles réalisées par la commission du développement durable et de l’aménagement du territoire ? Une amélioration est-elle prévue ?
* Comment le Parlement évalue-t-il concrètement les politiques publiques mises en œuvre par le Gouvernement ? Une évaluation de leur impact sur l’environnement est-elle réalisée pour chacune d’entre-elles ? Une amélioration est-elle prévue ?

# Prise en compte interne des enjeux environnementaux et actions associées

## Évaluation et réduction des impacts environnementaux (climat, biodiversité, ressources naturelles…) du fonctionnement de votre organisation

* Quels sont les principaux impacts de votre organisation (dans ses achats, le déplacement des agents, la restauration, etc…) sur l’environnement ?
* Évaluation : votre organisation évalue-t-elle l’impact environnemental de son fonctionnement interne à l’aide de méthodes quantitatives (ACV, bilan carbone) ? Si oui, quelles sont-elles ?
* Réduction : avez-vous des objectifs de réduction de votre empreinte écologique ? Quelles actions menez-vous pour les atteindre (clauses environnementales dans les marchés publics, sensibilisation interne) et quels sont les résultats de ces actions ?
* Par quels moyens vous assurez-vous de la mise en place d’actions de réduction de votre empreinte environnementale ?
* Un diagnostic de performance énergétique des bâtiments de l’Assemblée a-t-il été réalisé ? Des opérations de rénovation énergétique du patrimoine immobilier sont-elles prévues ?
* Suite à la publication du [rapport d’évaluation RSO/RSE](https://www2.assemblee-nationale.fr/static/reforme-an/developpement/Rapport_evaluation_RSE.pdf) de juillet 2018, le groupe de travail sur le développement durable dans la gestion et le fonctionnement de l'Assemblée nationale existe-t-il toujours ? Est-il doté d’un programme de travail pour les années à venir ?
* L’évaluation prévue 18 mois après l’obtention du label “Engagé RSE (niveau Progression” a-t-elle été réalisée ? Le label expirant en 2021, une nouvelle démarche de labellisation est-elle prévue ?

## Formation et prise en compte des enjeux écologiques dans le travail des agents

* Avez-vous mis en place une formation sur les enjeux environnementaux (climat, biodiversité, ressources, etc …) pour vos agents, en particulier pour les administrateurs et administrateurs-adjoints ? Est-ce prévu ?
* Quels moyens et marges de manœuvre donnez-vous à vos collaborateurs pour participer à l’évolution de votre entité ?